

## UN PORT NATURE FACE AU CANIGOU



© Subtilo

### BUDGET PRIMITIF 2022

Une gestion financière saine  
responsable et ambitieuse

### L'AGENDA PRINTEMPS

Tous vos RDV, d'avril à juin !

Le Conseil d'Administration de la Société Publique Locale SILLAGES, délégataire de service public du Port, de l'Aquarium et des parcs publics de stationnement de Canet-en-Roussillon, ainsi que de nombreuses opérations d'aménagements, s'est délocalisé pour la première fois de son histoire au complexe Oméga le 7 mars dernier. En présence de Stéphane Loda, Maire de Canet en Roussillon et PDG de la SPL SILLAGES, de Nicolas Figueres, Maire-Adjoint en charge du port et du littoral, des élus administrateurs des Villes de Canet-en-Roussillon, de Villelongue de la Salanque, de Saint-Nazaire et de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, ainsi que de l'agence d'urbanisme catalane (AURCA), Monsieur le Maire, Edmond Jorda, a introduit cette assemblée en présentant le nouveau projet de port de Sainte Marie la Mer.

Cette nouvelle définition du projet portuaire a pour principal objectif de faciliter l'intégration des questions environnementales grâce à des partis-pris d'aménagements innovants et résolument engagés vers la transition écologique et la valorisation du patrimoine naturel de ce secteur privilégié. Ce projet ambitieux, dénué de promotion immobilière, a été imaginé **dans un positionnement innovant et précurseur permettant de concevoir un projet à haute valeur environnementale**, jusqu'à présent inédit en Méditerranée: réduction des imperméabilisations des surfaces aménagées, protection et valorisation des zones naturelles humides, limitation des impacts environnementaux par la réduction des déchets et des

économies d'énergie, stratégies de construction bas carbone, etc. **Ce projet permettra également de limiter les nuisances fonctionnelles pour les riverains** et de renforcer la destination touristique du Port pour les non-plaisanciers, tout en renforçant la qualité globale de ce cadre de vie préservé dans un tissu urbain rénové.

Le dimensionnement de ce nouveau port permettra l'accueil de navires de plus grandes dimensions, mais également de logements flottants. Il préfigurera également la mise à disposition de nouveaux services qui permettront l'usage de navire dont la propulsion sera décarbonée, s'inscrivant ainsi dans les tendances actuelles et futures des nouvelles pratiques de plaisance.

**Ce port nature de nouvelle génération sera conforme à l'authenticité de notre station balnéaire**, tout en développant un ensemble de services qui vont véritablement dynamiser ce secteur attractif de la commune.



**Nicolas FIGUERES**  
Adjoint délégué au port.

### LE MOT DU MAIRE

#### Une gestion équilibrée mais ambitieuse.

Comme chaque année, le lien du mois d'Avril offre une place importante au bilan budgétaire de l'année précédente et au vote du budget de l'année.

J'attache une importance considérable à la gestion budgétaire et à la rigueur qu'elle implique. Les élus et la directrice générale des services m'accompagnent efficacement dans l'objectif de maîtrise des dépenses à caractère général et des dépenses de personnel, tout en maintenant un service de proximité performant, notamment dans le domaine de la propreté et de la sécurité.

Nous pouvons ainsi vous proposer un programme

d'investissement, à la hauteur d'une commune comme la notre, à la fois ambitieux et réaliste. Une politique d'investissement qui prévoit la création de nouveaux services, l'amélioration du cadre de vie, ainsi qu'une vision à long terme de l'évolution de la commune.

Dans cette perspective, un des projets phares est celui du port. On en parle depuis de nombreuses années mais aujourd'hui, nous entrons dans une phase plus concrète.

Le nouveau projet a été présenté aux services de l'Etat. Il correspond parfaitement aux nouvelles normes de protection de l'environnement et pour-

ra ainsi bénéficier des financements de la Région et de l'Etat. Tout comme le camping municipal, cet équipement devra s'autofinancer pour ne pas impacter le budget de la commune.

Je ne vais pas énumérer tous les investissements prévus pour 2022 qui sont détaillés par la suite mais je suis sûr qu'ils vont vous permettre de vous sentir encore plus heureux dans notre beau village à la plage !

*Très chaleureusement  
à toutes et à tous.*

**Edmond JORDA**

# LE BUDGET PRIMITIF 2022

## UN NOUVEL OUTIL DE FINANCEMENT DÈS 2022 : LE PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT « TÊT MED » AU SERVICE DE LA MODERNISATION DE NOTRE STATION BALNÉAIRE.

Le dernier Conseil Municipal du 29 mars a été l'occasion de procéder à l'adoption des Comptes Administratifs 2021 et au vote des Budgets Primitifs 2022. Dans la vie d'une collectivité locale comme la nôtre, l'adoption du budget municipal représente toujours un acte fondateur. Il s'agit en effet de poser les bases, de fixer les projets de l'année en cours mais aussi au-delà, dans le cadre d'une véritable prospective pluriannuelle. En ce sens, nous prenons ou nous confirmons nos engagements pour l'avenir, pour celui de notre ville et de ses habitants.

2021 marquait la reprise partielle des activités, après une année de restrictions imposées par la crise sanitaire. La maîtrise des dépenses générales et celles du personnel (non remplacement de certains départs à la retraite) ont permis d'affecter une partie des bénéfices de l'année 2021 au financement des investissements 2022 tels que :

- **LA MÉDIATHÈQUE**, qui devrait ouvrir ses portes à l'automne prochain
- Le **CHANGEMENT DE LA PASSERELLE** de l'école maternelle et **L'INSTALLATION** de la 2ème tranche **DE JEUX** dans la cour de la maternelle
- Le développement de la **VIDÉO SURVEILLANCE** (cœur de ville et secteur Poste / St Exupéry)
- La poursuite de l'**EMBELLISSEMENT DE NOS ESPACES PUBLICS** (illuminations de Noël)
- La mise en œuvre des dernières études relatives à **LA RÉALISATION DU FUTUR PORT**
- **L'ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE ET DE NOS INFRASTRUCTURES** (Stade, Tennis, Eglise...)
- La **CRÉATION D'UNE AIRE DE LOISIRS** qui vous permettra de jouir d'un espace dédié à l'organisation de vos événements festifs (secteur stade, à côté des terrains de tennis)
- La **RÉALISATION D'UN PARKING DERRIÈRE LA POSTE** (zone St Exupéry)
- **LA COUVERTURE DE L'ACHAU** devant la supérette « Utile »

Et diverses études de projets pour les années à venir :

La **CRÉATION D'UN PARC URBAIN** avec jardin d'enfants, aire de stationnement, parcours piétonnier à la découverte de diverses essences de végétation, aire de détente et le **RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DES FESTIVITÉS ET DE LA PINÈDE**

Depuis 2017, le conseil municipal avait fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Cette année, face à une inflation inédite, l'explosion du coût des matières premières, la hausse du prix du carburant, l'augmentation des factures d'énergie, l'évolution de la masse salariale avec l'augmentation du point d'indice décidé par le gouvernement, l'augmentation mesurée de la taxe sur le foncier bâti était le seul levier disponible.

**Le taux de la taxe sur le foncier bâti évoluera ainsi de 40,07% à 41,80%, soit une augmentation de 1,73. C'est la 1ère augmentation, tout impôt confondu, depuis 2017.** La volonté de l'équipe municipale pour 2022, à travers le vote de ce budget, est de poursuivre ses investissements afin

d'améliorer les services pour les Sainte Marinois, dans un esprit responsable de préservation de l'environnement, tout en embellissant et sécurisant les espaces publics.

### UN BUDGET 2022 :

- Qui maîtrise les dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaire au développement de la commune.
- Qui maîtrise l'évolution de la masse salariale en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite.
- Qui mobilise des subventions chaque fois que possible et la recherche de nouvelles recettes.

### CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2022 :

- 0 PAS DE NOUVEL EMPRUNT EN 2022
- 6,8 ans UNE CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT DE 6,8 ANS
- 285€ DÉPENSE D'INVESTISSEMENT ANNUELLE PAR HABITANT

Il est à noter plus particulièrement que la ville a signé un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement « Têt Med » avec l'Etat, la ville de Canet en Roussillon, Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine et d'autres partenaires afin de bénéficier de l'expertise et de l'ingénierie de tous les intervenants ainsi que de financements favorisant la transition énergétique, comme le développement des mobilités douces.

### QUELQUES EXEMPLES DES PREMIÈRES RETOMBÉES FINANCIÈRES DU PPA :

#### ÉTUDE ENSEMBLIÈRE POUR SE DOTER D'UN SCHÉMA DIRECTEUR « PPA TÊT MÉD » : ÉTUDE SUBVENTIONNÉE À HAUTEUR DE 80%

Ce schéma directeur devra proposer un diagnostic partagé aux territoires communaux de Ste Marie la Mer et Canet et permettre de déterminer les enjeux urbains, paysagers, écologiques, et de mobilités, assortis d'orientations d'aménagements.

Coût de l'étude : 360 000 € TTC, reste à charge pour la commune 24 000 €

#### PROJET DE GOUVERNANCE DU PORT AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT) : PROJET SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 80%

Mise en place d'une gouvernance de projet concernant le futur « Port nature » de Ste Marie la Mer

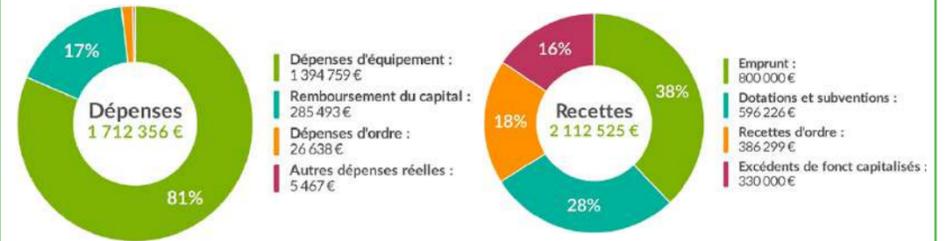
Coût 34 030 €, reste à charge pour la commune 6 806 €

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉSULTAT ANNUEL + 300 280 €



## SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉSULTAT ANNUEL + 400 169 €



## BUDGET PRIMITIF 2022



### FONCTIONNEMENT :



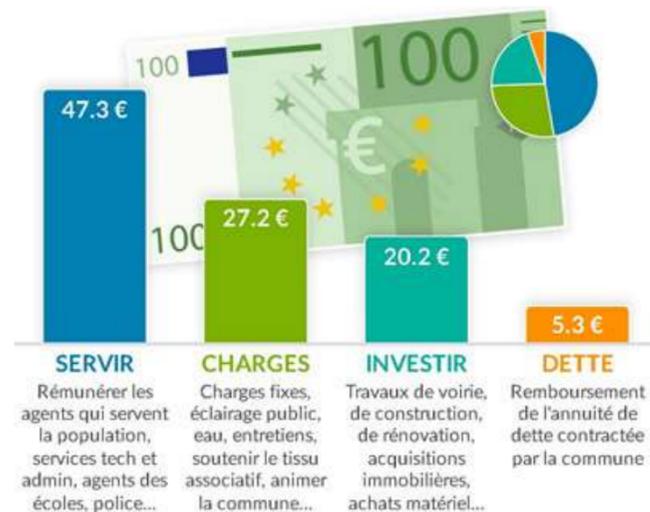
### INVESTISSEMENT :



## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA COMMUNE



## RÉPARTITION DES IMPÔTS



**Christine MEYA**  
Adjointe déléguée aux finances.

## AVENUE DES MARENDES



## MÉDIATHÈQUE



## COUVERTURE ACHAU



# TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER RÉSIDENTE DU PARC II

En 2019 dans un souci de confort des usagers et de mise en valeur de l'entrée de ville, la commune décidait de séparer le cheminement piéton de la piste cyclable en installant un platelage bois sur le ruisseau de l'Achau Nobe. Cet espace s'est avéré fonctionnel et confortable pour les usagers souhaitant accéder aux commerces de périphérie.

Le prolongement de cet itinéraire, favorisant l'accès piéton vers la Zone d'Activités et les infrastructures sportives : stade, tennis, pétanque, fait partie du PROJET URBAIN LITTORAL 2021-2023 de la commune. Il vise à améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs.

Les travaux ont débuté en avril et le ruisseau sera couvert, de la rue de la Liberté jusqu'au rondpoint Majorelle et complété d'un aménagement paysager qui viendra enrichir un quartier faiblement végétalisé et créer un espace de rencontre.



## AMELIORATION DU RESEAU D'EVACUATION DES EAUX DE PLUIE

Dans le cadre du schéma directeur d'amélioration du réseau d'évacuation des eaux de pluie, des travaux ont été réalisés courant février Rue de l'Etoile de mer et Avenue des Berges du canal



Ces deux rues, présentant un point de rétention d'eau, les travaux consistent à créer des puisards pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et effectuer des raccordements au réseau existant.

## RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La municipalité s'est engagée dans un plan de rénovation de l'éclairage public. Mené par Perpignan Méditerranée Métropole, ce projet a



pour ambition de réduire la consommation d'énergie de 60%. Dans un premier temps, un diagnostic a été effectué par des techniciens. Cette étude, concernant les 5 communes du pôle Salanque, a été menée sur notre territoire durant le mois de mars.

## VOIRIE

Les agents municipaux se chargent tout au long de l'année de maintenir en bon état les chaussées en veillant à reboucher les nids de poule. Pour ce type d'intervention c'est l'enrobé à froid qui est utilisé.

Une campagne annuelle de remise en état des voiries communales est programmée dans le courant du printemps, une entreprise spécialisée se chargera des réparations à l'aide de grave émulsion posée à chaud

Des travaux de rognage des racines de pins et de remise en état de la chaussée seront réalisés avant l'été sur l'Avenue des Berges du Canal



**Jean SOURRIBES**

Adjoint délégué à la gestion des services techniques et travaux.

# INAUGURATION DU COMPOSTEUR DE QUARTIER

Le samedi 26 mars, M. le Maire Edmond Jorda, les membres de l'Équipe Municipale et les Sainte-Marinois ont inauguré autour d'un café le premier composteur collectif de quartier de la commune.

Situé avenue des Albatros, derrière l'abri bus, ce composteur est un projet expérimental qui a pour objectif d'inciter les riverains à réduire les déchets. Il devient aussi un nouveau lieu de rencontre.

Sainte-Marie la mer est la première commune du littoral à engager un tel projet en lien avec PMM. Mme Dujardin, une riveraine avait interpellé Mme Lozano, élue déléguée à l'environnement l'été dernier et émis l'idée d'un composteur collectif dans son quartier.

Mme Lozano en lien avec les équipes de valorisation des déchets de Perpignan Méditerranée Métropole et les services techniques de la commune ont travaillé ensemble pour le réaliser et le mettre en place. Ce composteur est un projet citoyen, qui répond à une problématique de terrain et qui se concrétise aujourd'hui grâce aux moyens publics.

C'est une action à la fois exceptionnelle et expérimentale car le terrain proche de la mer n'est pas normalement propice au compost. Ici, la mise en place de ce dispositif a été pensée par les maîtres composteurs de PMM. Le terrain a été travaillé avec les équipes techniques en amont avec l'ajout de terre végétale pour remplacer le sable et obtenir un sol plus propice à la décomposition.

Maillon par excellence de l'économie circulaire, le compostage permet de trouver une utilisation aux déchets organiques et surtout de réduire la quantité (et le coût de gestion) des déchets de nos bacs verts. Ce sera aussi la (re)création de lien social : comme toutes les initiatives de quartier, le composteur permettra certainement à des habitants du quartier de se connaître et de se rencontrer plus régulièrement. Dans un an le compost récupéré sera distribué aux riverains qui le souhaitent.



**Sandrine LOZANO**

Conseillère Municipale déléguée à l'environnement.

## CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION



Les Sainte-Marinois ont commémoré le 60ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie. Une cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

En présence de M. Jean Sourribes, 1er Adjoint au Maire, des élus du conseil municipal, de Michel Saut, adjoint au Maire de Canet en Roussillon, d'une élue de la Mairie de Saint-Nazaire, du Colonel Antoine Munos maître de cérémonie, des présidents de la FNACA, de Canet, de Saint-Nazaire, de Marcel Pouget président de la FNACA Sainte Marie la Mer et de Manuela Basty, maire du conseil municipal des enfants.



## MISSION DE SÉCURITÉ CIVILE



En mars, suite à une campagne de recrutement lancée par la commune, 20 Sainte-Marinois bénévoles, se sont portés volontaires afin de rejoindre la mission de sécurité civile. Cette mission de sécurité civile permet d'aider les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondations, incendies de forêts) ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine).

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Les missions susceptibles d'être confiées sont les suivantes :

- o Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- o Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- o Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
- o Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- o Surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- o Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- o Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- o Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

Merci aux 20 Sainte-Marinois qui se sont portés volontaires !  
Ils seront reçus prochainement par le Maire.

**JeVeuxAider.gouv.fr**  
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

## LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DU POINT JEUNES EN VACANCES AU SKI

Durant la 2ème semaine des vacances d'hiver, la ville de Sainte Marie la mer a organisé un séjour au ski pour les enfants de CE2, CMI, CM2 de l'accueil de loisirs ( du lundi au mercredi) et pour les ados du Point Jeunes (du mercredi au vendredi)

L'hébergement se faisait au Village Club d'Yrivals à Latour de Carol dans les Pyrénées Orientales. En "all inclusive" puisque la pension complète, le matériel de ski et les forfaits journaliers étaient compris ; les enfants ont découvert les joies de la montagne et ont aussi bénéficié de cours de ski dispensés par les moniteurs de l'Ecole de Ski Française à la station de Porté Puymorens.

Ces séjours, encadrés par l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs, ont rencontré un vif succès auprès des enfants et de leurs familles.

Ces dernières ont pu suivre jour après jour, heure après heure même, les aventures des petits Sainte Marinois grâce à un groupe de partage de photos, vidéos.

Au-delà des beaux souvenirs que les enfants se sont faits et de la découverte du ski pour certains, le séjour a permis aux enfants de vivre une expérience enrichissante de vie en collectivité, d'apprendre à se

responsabiliser, de s'ouvrir aux autres et de promouvoir toutes les formes de respect.

Un séjour au ski aura lieu chaque année comme les séjours estivaux déjà mis en place durant les grandes vacances et qui pourront enfin reprendre cette année !



France LEROY PERALS

Adjointe déléguée au point jeunesse et accueil de loisirs.

## LA JUNIOR ASSOCIATION : #RÊVES2JEUNES

La Junior Association : « #Rêves2Jeunes » est composée, actuellement, de 3 jeunes élèves de 6ème: Julia KACHA (ancienne Maire du CME), Jade EL FOUNI et Zoé BONIN (anciennes membres du CME).

Les objectifs de l'association sont basés sur la Solidarité, l'Entraide et l'Ecocitoyenneté dans le but d'apporter des dons financiers à une association de lutte contre le cancer et d'organiser un voyage culturel.

De nombreuses actions sont prévues : nettoyage des voitures au village et à la plage, tenue de stands lors d'événements de la commune et aide à des actions menées par le nouveau CME. Très investies et motivées, les membres de la Junior Association démarrent leurs actions dès le 23 avril.

**TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS, VIENS REJOINDRE L'ÉQUIPE !**



# UNE NOUVELLE ÉQUIPE ÉLUE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



## LE MOT DU MAIRE

Je m'appelle Manuela BASTY, j'ai 10 ans et j'aurai 11 ans en juin. J'ai 2 sœurs, Barbara, 8 ans et Hélène, 6 ans. Mon père, Jean-Yves, est professeur de Français au collège de Saint Laurent de la Salanque et ma mère, Sylvaine, est institutrice de maternelle à Saint Hippolyte. Mon oncle, ma tante, mes cousins et mes grands-parents habitent également à Sainte Marie la Mer. Je fais du judo à Sainte Marie la mer et de la harpe au conservatoire de Perpignan. J'aime beaucoup lire et en particulier Harry Potter ! J'aime aussi jouer à des jeux vidéo comme Mario Kart ou Zelda.

J'ai immédiatement eu envie de me présenter au Conseil Municipal des Enfants. J'ai été élue et j'ai voulu être Maire. J'espère améliorer le quotidien des jeunes Sainte Marinois avec les autres membres du CME.

**Manuela BASTY**

Portés par Manuela BASTY, Maire du CME pour cette année à venir, les nouveaux conseillers municipaux ont déjà échangé sur différents projets avec lesquels ils souhaiteraient marquer leur mandat.

Au programme : la mise en place de boîtes à sentiments à destination des élèves des classes élémentaires, un projet sur les droits de l'enfant, diverses actions Eco-Citoyennes pour leur ville, l'organisation d'une raffle, la programmation d'une soirée sur le thème Harry Potter à destination des jeunes Sainte Marinois.

Une année pleine d'ambition pour nos jeunes élus qui seront accompagnés par le service jeunesse de la commune ainsi que par les moins "jeunes" élus.

**France LEROY PERALS**

Adjointe déléguée au conseil municipal des enfants.



## LES NOUVELLES ASSOCIATIONS DE SAINTE MARIE LA MER

Force est de constater que ces deux dernières années de pandémie ont pénalisé le fonctionnement et l'activité de l'ensemble des associations de notre commune. Cependant, certaines d'entre elles ont été encore plus impactées que d'autres car créées à la veille des périodes de confinement que nous avons subies et, de ce fait, n'ont pas eu la possibilité de se faire connaître comme elles l'auraient pu dans un contexte normal. C'est pourquoi nous prenons l'initiative de les mettre exceptionnellement en valeur dans cet article.

Il s'agit de cinq associations qui sont les suivantes :

### EN MATIÈRE SPORTIVE



Running Beach Club qui est un groupe de course à pied et de remise en forme adhérant à la Fédération Nationale d'Athlétisme et dont les séances se déroulent en front de mer de Ste Marie tous les lundi et mercredi soir de l'année à partir de 19 h. Pas de niveaux particuliers pour s'inscrire dans ce club, sachant que les plus sportifs peuvent participer à des championnats s'ils le souhaitent.

(Votre contact : Guillem RIAND - 06.09.55.29.73.)



Ste Marie 66 Triathlon propose à tous ceux qui aiment la natation, le vélo et la course à pied la possibilité de se dépenser à l'enfilade dans ces 3 disciplines. Plusieurs groupes existent par rapport aux distances à parcourir et aux capacités de chacun. Cette association sportive est spécialisée pour l'Iron Man Course et participe à des championnats de très haut niveau mais indique que les débutants seront

accueillis avec plaisir à partir du moment où ils apprécient le sport.

Les séances s'organisent à la semaine selon les plannings de chacun. La natation est pratiquée dans la piscine de Ste Marie sur les ailes de saison, en mer l'été et à la piscine de Canet l'hiver. (Votre contact : Dominique MONTIE - 07.88.58.30.17)

### EN MATIÈRE CULTURELLE ET NOTAMMENT DE DANSE



Blue Skies Groupe de danse de swing qui anime régulièrement des spectacles de swing de rue sur la place du village de l'automne au printemps, les prochaines étant prévues le 10 avril et 14 juin 2022. Deux animations en nocturne seront également programmées pour la saison d'été.

Retenez une date importante qui est celle du **14 mai où il vous sera proposé une initiation à**

**cette danse à la salle St Exupery + soirée dansante avec orchestre (Swing et rock).** (Votre contact : Claudie CORRAL - Tel : 06.73.79.59.71)



Centre Artistique Studio 7 qui peut intéresser tous les âges à condition d'aimer la chorégraphie, la comédie musicale ou le spectacle dansant. Les cours sont organisés du lundi au vendredi à partir de 17 h 30. Vous pouvez vous inscrire pour la rentrée de septembre sachant que, en plus des niveaux et des cours actuels, une nouvelle section d'éveil pour les plus petits sera mise en place. Pour vous rendre

compte de la qualité de cette activité il vous suffira d'assister au **spectacle chorégraphique de fin d'année qui sera donné par l'école de danse au Théâtre des Aspres de Thuir le 7 juillet prochain.** (Votre contact : Nathalie FRUCTUOSO - Tel : 06.16.93.45.80.)

Enfin, sachez que certains de nos concitoyens n'ont pas été découragés par la période défavorable vécue ces dernières années et ont fait naître depuis peu une nouvelle association de divertissement qui se nomme :



Amicale de la Belote et dont le Président est Mr Emile JAMMAN (Tel : 06.84.08.81.78. ) Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une activité de jeux de carte de belote qui se déroulera tous les lundis de 14 h à 17 h et de 20 h 30 à 23 h à la Salle St Exupéry avec possibilité de participation à des concours toutes les trois semaines. Toute inscription sera bienvenue en téléphonant directement au numéro précité.

Bien entendu, si vous désirez avoir plus de renseignements sur ces 5 associations et même sur la quarantaine d'autres qui agrémentent, avec notre plus grande fierté, le tissu social de notre village, il vous suffit de vous rapprocher du Bureau d'Information Touristique situé à OMEGA (Ste Marie plage) et dont les coordonnées sont les suivantes : Tél : 04.68.80.14.00 – [www.saintemarielamer.com](http://www.saintemarielamer.com)

En espérant que cet article vous aura séduit et que l'une des nombreuses associations socio culturelles et sportives de notre commune vous attirera et que vous aurez le plaisir d'y adhérer. Bien à Vous.

**Odile TETART**  
Conseillère Municipale déléguée à la vie associative.

## L'AGENDA PRINTEMPS : RETROUVEZ TOUS VOS RDV D'AVRIL À JUIN À SAINTE MARIE LA MER!

En attendant l'été, la commune de Sainte Marie la Mer vous propose de découvrir L'AGENDA : un planning d'animations gratuites, ouvert à toutes et à tous, d'avril à juin.



### MAI

**DÉDICACE**  
JEUDI 12 MAI | 18H - SALLE PABIRANS (VILLAGE) | Gratuit  
Présentation du roman « La Ferme de Marie » de Claude Hiebel.

**JOURNÉE DU SWING & SOIRÉE DANSANTE**  
SAMEDI 14 MAI | SALLE COMMUNALE SAINT-EXUPÉRY |  
Découverte, cours Lindy Hop, charleston... Association Blue Skies. Infos 06 18 64 16 86 - Gratuit

**GRAND NETTOYAGE DE LA PLAGE**  
SAMEDI 14 MAI | 10H/12H | RDV PLAGE CENTRALE AGORA.  
Opération de ramassage de déchets organisée par le Conseil Municipal des Enfants.

**NETTOYAGE DE VOITURES**  
SAMEDI 14 MAI | DE 9H/12H - PLACE DU VILLAGE | 5€  
Nettoyage intérieur de voitures organisé par la Junior Association devant le Point Jeunes.

**FÊTE DE LA NATURE - 16<sup>e</sup> ÉDITION  
BALADE DÉCOUVERTE DES DUNES**



MERCREDI 18 MAI | 10H/12H  
Venez découvrir les trésors du bord de mer, plantes dunaires, faune...

**LAND ART & EMPREINTE D'ARGILE**

MERCREDI 18 MAI | 15H/17H  
Venez créer sur le thème de l'environnement, la nature saura vous rendre artiste.

Animations gratuites sur Inscription à l'Office de Tourisme 04 68 80 14 00.

**PUCES NAUTIQUES**  
SAMEDI 21 MAI | 8H / 17H | PORT DE SAINTE MARIE  
Sainte Marie Pêche Plaisance & Sainte Marie Nautique Club. **Gratuit**



**LES TERRASSES À LA MER**  
SAMEDI 21 ET DIM. 22 MAI | 11H/15H  
RDV les 21 et 22 mai 2022, pour retrouver vos restaurateurs préférés, en musique, de terrasse en terrasse, du village à la plage !

**THÉÂTRE "LE FAUTEUIL"**  
SAM. 28 MAI - 20h30 | DIM. 29 MAI - 15h30 SALLE COMMUNALE SAINT-EXUPÉRY | 7€  
Association COMPAGNIE Marinoise Pièce d'Yves Billot, sketches et monologues... Infos 06 25 81 60 13

### JUIN

**TOURNOI DE TENNIS PIERRE ROIG**  
DU 4 AU 19 JUIN | STADE CARRÈRE  
Tennis Club Sainte Marie. Tournoi adultes homologué FFT.  
Inscriptions Ten'up ou 06 22 20 20 19

**GRAND VIDE-GRENIERS DE LA PLAGE**  
DIMANCHE 5 JUIN | 6h / 18h | BALADOIR, FRONT DE MER.  
Organisé par le COS de la Ville de Sainte Marie.  
Inscription en mairie à partir du 9 mai (pièce identité + copie de celle-ci / 10€ les 4m)

**SWING DE RUE**  
DIMANCHE 12 JUIN | 14H30/ 17H30 | Gratuit PLACE DU VILLAGE. Association Blue Skies.

**NETTOYAGE DE VOITURES**  
SAMEDI 18 JUIN | 9H / 12H - PLACE DU VILLAGE | 5€  
Nettoyage intérieur de voitures organisé par la Junior Association devant le Point Jeunes.

**ZUMBA**  
LUNDI 20 JUIN | 18H30/19H30 | PLACE SOURRIBES.  
Prévoir de l'eau et une protection solaire.

**YOGA SUNRISE SUR LA PLAGE**  
MARDI 21 JUIN | 5H45 | PLAGE L. GUIBERT  
Vivez un moment de détente au lever du soleil. Prévoir serviette, eau.

**YOGA**  
MARDI 21 JUIN | 9H30/10H30 | PLAGE L. GUIBERT.  
Prévoir serviette, eau et protection solaire.

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
MARDI 21 JUIN | DANS LES COMMERCES ET RESTAURANTS.

**Francis BRUNET**  
Adjoint délégué à la culture et l'animation.



Histoire locale :

# Les D'oms de Sainte Marie la Mer

Rares sont les familles dont le nom nous est connu depuis des siècles. D'après l'historien Jean Capeille l'origine de la famille D'OMS remonte aux temps les plus reculés. Cette famille fait partie de l'Histoire du Roussillon. L'Agarda Catalana nous rapporte qu'Arnald D'Oms aurait combattu les Sarrasins au VII<sup>e</sup>S et les aurait chassés de La Clusa. En récompense, Charlemagne l'aurait nommé Vavasseur de Montescot, titre que la famille a porté par la suite. La principauté de Catalogne après l'expulsion des Maures fut divisée par l'Empereur en neuf Comtés, neuf Vicomtés, neuf Noblies et neuf Vavassories.

## Période Révolutionnaire :

Nous débutons nos recherches à la date du 5 Mai 1667, avec la naissance de Jean D'Oms qui eut quatre épouses. De la quatrième, Marie Thérèse Tixedor, naîtra un fils Joseph D'Oms et une fille Marguerite. De la branche issue du demi-frère de Joseph, nous trouvons Dominique Hippolyte, Comte D'Oms, qui naquit le 1er Mars 1756. Il se destina à une carrière militaire et en 1792 voulut émigrer en Angleterre. Pour rejoindre ce pays refuge, il s'embarqua à Douvres pour passer par Rotterdam mais le vaisseau qui le transportait fit naufrage en vue des Pays Bas. Ainsi disparaît le Comte Dominique Hippolyte. Plusieurs indices nous laissent penser que Dominique Hippolyte était venu se réfugier chez son demi frère Joseph à Sainte Marie la Mer. Le Marquis Joseph D'Oms, en 1787, siégeait à l'Assemblée Provinciale du Roussillon pour l'ordre de la Noblesse, il fait partie des élus rédacteurs du cahier des doléances de cet

Pour la division qui nous intéresse, nous retrouvons : Comté du Roussillon, Vicomte de Castelnuou, le noble de Canet et le Vavasseur de Montescot alias D'OMS. Cette famille, au cours des siècles, se divisa en plusieurs branches et une d'entre elles mêla sa destinée à celle de Ste Marie la Mer. Nous avons tenté de dresser une généalogie des D'OMS propriétaires et parfois habitants et acteurs de la vie politique de Ste Marie la Mer. Notre intérêt s'est porté sur des périodes particulières où les destins des D'Oms sont intimement liés avec l'histoire de notre village.

## Période 1er Empire :

Nous revenons sur la famille de Dominique Hippolyte. Celui-ci avait épousé Aglaé Françoise de Castellane ; de cette union étaient issus Eleonor, Auguste et Marie Henriette. D'Oms Eleonor, dernier rejeton de la branche D'oms de Tord, naquit le 21 Déc. 1788. Orphelin à l'âge de 5 ans, il est recueilli par la famille de Castellane ; il eut pour tuteur Boniface, Louis, André de Castellane, Général de Brigade puis Pair et Maréchal de France qui fit de lui un militaire ! Le 19 mai 1808, Eléonor est nommé Lieutenant au 1er hussard et se retrouve à l'état major général de l'armée d'Espagne. Ici débute une autre aventure. Le 31 jan. 1809, le Lieutenant reçoit l'ordre de rejoindre son corps. Le 8 juillet,

ordre. Le 1er Juin 1790 il est élu au conseil général du département. L'historien Pierre Vidal écrit à son sujet « Le Marquis d'Oms, plein de la lumière et doué d'un véritable talent, abandonna malheureusement en 1793, pendant l'invasion, la cause de la révolution qu'il avait d'abord franchement accepté » M. Seller, dans son mémoire de thèse, quant à lui rapporte que « D'Oms Joseph, imbu d'idées libérales, sorte de Lafayette Roussillonnais, qui émigra pendant la Terreur, (en 1793 il est à Barcelone) avec le Marquis D'Oms et Matheu-Bou, se cachèrent à Sainte Marie ; ils restaient pour sauver leurs biens qui étaient estimés à 1.200.000Fr. de l'époque ». Notons qu'en 1789, on ne compte pas moins de six D'Oms dans l'assemblée de l'ordre de la noblesse.

## Période II<sup>e</sup> République et second Empire :

Nous retrouvons dans ce chapitre Joseph D'Oms qui, après s'être réfugié quelques temps à Sainte Marie, avait immigré à Barcelone. Après la mort de son cousin Eleonor, il devient le seul représentant de la famille D'Oms. Il se maria avec Marie De Vilar ; de cette union naquirent quatre enfants.

le Colonel du 1er Hussard s'inquiète et écrit au ministre de la Guerre pour signaler la disparition du Lieutenant. Tout d'abord on le croit prisonnier des Anglais mais des soupçons circulent. Pour y couper court, l'Empereur prie le ministre de la guerre de s'informer ; une enquête est lancée et résultat : « aucune connaissance de son sort ». La famille Castellane s'occupe des recherches et on apprend qu'Eleonor D'Oms est mort au combat frappé d'une balle en plein front. Ironie du sort, le père meurt noyé dans le naufrage d'un bâtiment anglais ; le fils tombe sous les balles anglaises.

Joseph D'Oms vécut à Sainte Marie la Mer où il décède le 23 janvier 1845 à l'âge de 70 ans. Joseph avait épousé Caroline de Latenay. Une de leur fille Marie Antoinette se maria en octobre 1833 avec François De Roig, originaire de Thuir, son cousin germain et parmi les autres enfants nous nous intéressons à Gérard D'Oms.

## Gérard d'Oms :

Ce dernier est né à Narbonne le 19 nov. 1816. A trente-cinq ans, il est toujours célibataire. Il gère la propriété familiale de Sainte Marie, s'occupant d'élevage des chevaux de l'état qu'il a en dépôt sur ses terres, comme le laisse entrevoir les félicitations qu'il reçoit pour les soins qu'il donne à ces chevaux «étatiques». Mais à partir de l'avènement de la II<sup>e</sup> République, Gérard D'Oms va prendre une part active à la vie politique du village. Cette nouvelle république, qui met en évidence une lutte des classes, doit inquiéter ce représentant de la vieille noblesse Catalane.

Le 2 Décembre 1851 (jour anniversaire d'Austerlitz), Louis Napoléon déclenche son coup d'état et dans la nuit du 7 au 8 Décembre, les «Rouges» improvisent un mouvement insurrectionnel. Gérard D'Oms, nommé Maire de Sainte Marie la Mer par arrêté préfectoral en date du 6 Déc. 1851 en remplacement du maire Républicain Cortale, s'oppose aux « Rouges » en barricadant le village. Cette soirée se solda par un drame ; Joseph Soubrepère, 24 ans, originaire de Canet, fut assassiné. Après cet épisode dramatique où près de 30% des hommes de Sainte Marie furent arrêtés et déportés, la vie reprit son cours.

Le 19 octobre 1852, Gérard D'Oms épouse Joséphine Ferrer de Villelongue de la Salanque. Le marié est âgé de trente-six ans ; son épouse Joséphine Ferrer de Cabezón demeure chez ses parents à Villelongue, elle a vingt et un ans. Elle est née à Guadalajara, en Espagne le dix-neuf mai 1831. Son père, Joseph Ferrer, devait faire partie des militaires qui avaient participé à l'expédition d'Espagne menée par la France afin de rétablir sur son trône le roi Ferdinand VII. Joseph Ferrer et Gérard D'Oms étaient politiquement très proches. D'après Félicien Maudet (in La révolution de 1848 dans le département des P.O), il existait à Villelongue, un club royaliste dont le chef était le légitimiste Ferrer. Horace Chauvet, dans son Histoire du Parti Républicain dans les Pyrénées Orientales, désigne Joseph Ferrer comme responsable de la mort de Joseph Soubrepère.

Le mariage unissant Gérard D'Oms et Joséphine Ferrer, rapprochera les deux familles puisque en 1856 les Ferrer habitent chez les D'Oms à Sainte Marie la Mer. Les époux d'Oms, sur la fin de leur vie, habitèrent à Perpignan, rue de l'abreuvoir au numéro quatre. C'est à ce domicile qu'ils décédèrent ; Joséphine le 31 août 1891, son mari Gérard D'Oms s'éteignit le 28 février 1895. Quelques années auparavant les D'oms avaient vendu leurs biens à Isidore Muxart ; ce dernier avait été le secrétaire du conventionnel Cassanyes en 1793. Le nom de Muxart désignait le mas situé entre Ste Marie et Torrelles ; il s'est ensuite appelé Mas De Lacroix et de nos jours Mas Barrera.

### Un Polytechnicien chez les D'Oms :

Le couple D'Oms de Latenay et Joséphine Ferrer eut quatre filles et un garçon: Charles Marie Joseph Gérard, né le 7 Juillet 1859. Charles D'Oms fera une carrière militaire ; admis à l'école Polytechnique en Octobre 1878, il est sous-lieutenant en 1880. Ses différentes affectations le conduisent pendant quelques années en Algérie et au Maroc. Il finira sa carrière en avril 1903, au grade de Chef d'Escadron, en ayant toujours servi dans l'Artillerie. Charles D'Oms décéda le 10 Mars 1915 à Perpignan. Avec son décès, la famille D'Oms s'est éteinte en ligne agnatique.

branches dont la noblesse remonte à Charlemagne.

Les seigneurs, chevaliers, maitres de ports, religieux et autres magistrats ont marqué l'histoire de notre pays. Le cimetière de notre village abrite deux tombes portant l'épithaphe, pour l'une : La famille De Roig D'Oms, pour l'autre: la famille Julia de Roig.

Nos recherches nous ont permis de nous plonger, encore une fois, dans la vie des habitants de Sainte Marie la Mer des siècles passés. La branche des D'Oms de Sainte Marie fait partie de l'innombrable famille D'Oms et de ses multiples

**Francis BRUNET**  
Adjoint délégué à la culture et à l'animation.

## RESTAURATION DE LA STATUE ST BARTHELEMY

Dans le n°57 du journal communal Le Lien, nous annonçons la restauration de la statue de St Barthelemy par les ateliers du centre de restauration du patrimoine du conseil départemental. L'intervention a été effectuée et la statue a repris sa place dans le retable de la Vierge de l'assomption. Dans un prochain article nous vous rendrons compte des travaux effectués et nous vous proposerons un résumé de la vie de notre St Barthelemy.

AVANT L'INTERVENTION



APRES L'INTERVENTION



AVANT L'INTERVENTION



APRES L'INTERVENTION



**Francis BRUNET**  
Adjoint délégué à la culture et à l'animation.

# PERCEVAL, QU'EST-CE-QUE C'EST ?



Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la gendarmerie nationale, a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes : Perceval.

## Ce nouveau site permet de faciliter :

- o vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer à la brigade de gendarmerie pour signaler la fraude dont vous avez été victime
- o le remboursement des sommes dérobées
- o la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale)

## Dans quelles conditions utiliser Perceval ?

Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- o être toujours en possession de votre carte bancaire
- o les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne
- o ne pas être à l'origine des sommes dépensées
- o avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque

## Comment accéder à Perceval ?

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site de service-public.fr via l'onglet « fraude à la carte bancaire » grâce au système d'identification France Connect. Vous devez remplir un questionnaire portant sur le paiement frauduleux et ses circonstances. Vous devez notamment indiquer le numéro de la carte bancaire concernée, le nom de votre banque, la date, le libellé et le montant des dépenses constatées, etc.

Après vérification de votre identité, vous recevez un document avec un code-barres. Ce document officiel vous permet d'être remboursé plus facilement et plus rapidement par votre établissement bancaire des sommes qui ont été débitées frauduleusement sur votre compte. Vous devez le conserver si vous décidez d'engager des poursuites judiciaires. Perceval est accessible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

# PHAROS, PLATEFORME DE SIGNALEMENT DE FRAUDES ET DE COMPORTEMENTS ILLICITES SUR INTERNET

Vous avez été victime d'une fraude ou de comportements illicites sur Internet, utilisez la plateforme PHAROS.

Cette plateforme, gérée par des Policiers et des Gendarmes spécialisés, permet de signaler des contenus ou comportements illicites auxquels vous pourriez être confronté au cours de votre utilisation Internet, que ce soit sur des sites, blog, forum, tchat, réseaux sociaux, etc..

Internet est un espace de liberté où chacun doit pouvoir communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la « toile » reste un espace d'échanges et de respect.

[www.internet-sigalement.gouv.fr](http://www.internet-sigalement.gouv.fr)



# LA PRÉ-PLAINTE EN LIGNE



La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Elle s'adresse aux victimes d'atteintes aux biens (vol, escroquerie, dégradation...) lorsque l'auteur des faits est inconnu. Les plaintes contre personnes connues ou dénommées sont exclues, car elles peuvent justifier un traitement immédiat et une interpellation rapide de l'auteur. La pré-plainte permet d'obtenir un rendez-vous auprès de la police ou de la gendarmerie afin d'y déposer et d'y signer la plainte.

La pré-plainte en ligne ne doit pas être utilisée pour les situations d'urgence. Dans ce cas vous pouvez téléphoner au 17 ou au 112, ou vous déplacer directement auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie.

La pré-plainte en ligne est une démarche simple et innovante car la victime :

- o Effectue sa télédéclaration là où elle se trouve, via internet, sur le site : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires
- o Choisit le jour de son rendez-vous et le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte
- o Est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir

La pré-plainte ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Ce système doit améliorer les conditions d'accueil du public en supprimant les délais d'attente auxquels les victimes sont confrontées. En cas de non-présentation au rendez-vous fixé, les données enregistrées sont effacées 30 jours après la réception de la déclaration.

La pré-plainte complète le dispositif de recueil, d'enregistrement et d'analyse de la délinquance. Elle permet aux enquêteurs de planifier la réception des plaignants et de disposer de l'intégralité des informations fournies dans la déclaration en ligne préalablement au rendez-vous avec la victime ou son représentant.

**Jean-Louis BONNES**

Conseiller municipal délégué à la sécurité.

# DES LOGEMENTS SOCIAUX ONT VU LE JOUR DANS LA COMMUNE.

Le Corum est le premier des projets de l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée livré cette année.

A l'occasion d'une cérémonie en présence de Bernard Vial, Président de l'office HLM, Muriel Corréard, directrice générale de l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée, Edmond Jorda, premier magistrat de la ville, de Toussainte Calabrèse, vice-présidente du conseil départemental des P.-O. et de Samuel Moli, conseiller régional, Monsieur le Maire, Edmond JORDA a remis aux locataires les clés de leurs nouveaux logements.

**Paule BOBO**

Adjointe déléguée au social et à la santé.



## TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un service d'assistance et de sécurité 24h/24 relié à un dispositif d'écoute, dédié aux personnes âgées, handicapées ou isolées.

En cas de chute, de malaise ou d'insécurité, la personne déclenche l'alarme par simple pression sur un pendentif porté en permanence. Elle entre immédiatement en communication avec une centrale spécialisée, disponible 24h/24, sans avoir à décrocher le téléphone.

Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

E.Jorda et P. Bobo ont rencontré Mme Borg, une des premières administrées à avoir opté pour la téléassistance. **"Quand je porte le pendentif, je suis rassurée, je me sens beaucoup plus en sécurité"** a-t-elle confiée aux élus.



La Mairie de Sainte Marie la Mer et son CCAS ont signé une convention avec Présence Verte Grand Sud. Pour leur sécurité, les séniors et les personnes en situation de handicap peuvent adhérer à ce service qui leur permet en cas de chute ou de malaise, d'avoir un interlocuteur 24h/24h.

Le CCAS de Sainte Marie la Mer prend en charge la moitié des frais d'installation. Pour toute information, vous pouvez joindre le CCAS au 04.68.61.54.83 ou bien Présence Verte Grand Sud au 04.68.95.87.33.

**Paule BOBO**

Adjointe déléguée au social et à la santé.

## MUTUELLE DE VILLAGE

La Mutuelle Catalane et la commune de Sainte Marie la Mer ont décidé depuis décembre 2015 de mettre à la disposition des habitants un nouveau concept clé en main proposé par la Mutuelle Catalane.

Ce dispositif baptisé « Ma Mutuelle de Village » a pour objectif de mutualiser les cotisations des habitants du Village afin de baisser les coûts de l'assurance complémentaire frais de santé. La Mairie joue un rôle de facilitateur.

Les principes forts de ce concept novateur :

- Mutualiser les moyens pour faire baisser les coûts
- Pas de nombre minimal d'adhérents
- Pas de barrière d'âge
- Aucun frais de dossier

- Aucun délai de carence à l'adhésion
- Un service de proximité au sein de votre village
- Contrat individuel de groupe

Tout type de public concerné. La mutuelle de village s'adresse à tout type de public. Jeunes, famille, retraités. La seule condition pour bénéficier des prestations et des tarifs avantageux est d'être un habitant de la Commune en résidence principale ou secondaire et d'être inscrit dans un régime français d'assurance maladie.

Numéro d'appel direct : 04.68.34.45.66

**Paule BOBO**

Adjointe déléguée au social et à la santé.

### SE PROTÉGER DES ACTES DE MALVEILLANCE

Réunion d'information à destination des séniors  
Intervention du Lieutenant Latour, suivi d'un échange.

**VENDREDI 13 MAI 2022 à 14h30**

**Lieu :**

Complexe Oméga

**Inscription :**

Par téléphone, les mercredis de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 sauf les vacances scolaires au 04.30.44.08.61

**Entrée gratuite**

### POINT DE COLLECTE ALLIANCE OCCITANIE UKRAINE

**Magasin STIVAN PRET A PORTER**

**3 RUE Alfred Nobel**

Les dons sont acheminés au siège à Perpignan par les services techniques de Sainte Marie la Mer.

# PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Une solution simple et adaptée pour bien manger équilibré et varié, tous les jours.  
Plus de renseignements au 04 68 61 54 83 ou par email : [mairie.annexe@saintemarielamer.com](mailto:mairie.annexe@saintemarielamer.com)

## DES MENUS EQUILIBRÉS ET VARIÉS 7 J/7

Composez vous-même votre menu élaboré par un diététicien.  
La collation du soir, le potage et le pain sont en option.  
**Des repas adaptés:** sans sel, sans sucre ou mixés.

**TARIFS 2022 :** Repas 8,50 € - Collation du Soir 2,80 €  
Potage 0,30 € - Pain 0,40 €

### QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

Les menus sont disponibles auprès de la mairie annexe jusqu'à **2 semaines en avance.**

**La réservation et le paiement s'effectuent sur place** (Mairie Annexe) minimum une semaine avant la livraison du 1er repas.

Des modifications peuvent être apportées 48 heures avant la livraison.

### LES LIVRAISONS

Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM  
Les repas du week-end sont livrés le vendredi  
Les repas arrivent sous barquettes filmées allant au micro-ondes.

**LES REPAS:** Lundi > Livraison pour le Mardi | Mardi > pour le Mercredi,  
Mercredi > pour le Jeudi et Vendredi | Jeudi > Pour le Week-end | Vendredi > pour le Lundi.

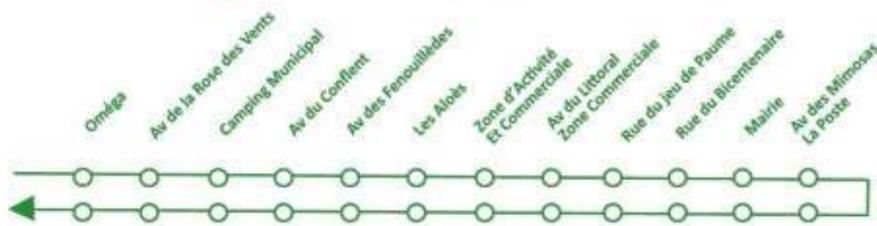
## NAVETTE GRATUITE

La municipalité, soucieuse de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, a mis en place une navette sur les créneaux suivants:  
Mardi de 14 h à 17 h - Mercredi de 9 h à 12 h - Samedi de 9 h à 12 h

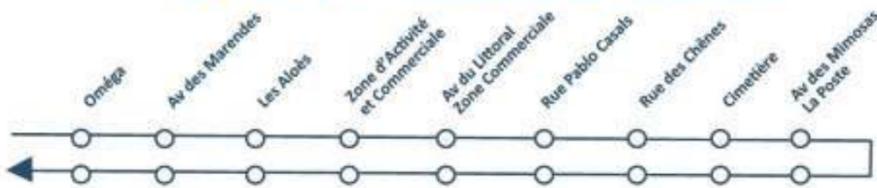
Ce service GRATUIT permet aux usagers de se déplacer vers les commerces locaux, la mairie et ses services, la poste et les marchés.

Pour en profiter, il est nécessaire de réserver 24 heures avant en appelant la mairie annexe. Vous pouvez aussi, prendre la navette sans rendez-vous, en vous signalant auprès du conducteur depuis la voie publique. Port du masque obligatoire. Contact et renseignements : 04 68 61 54 83

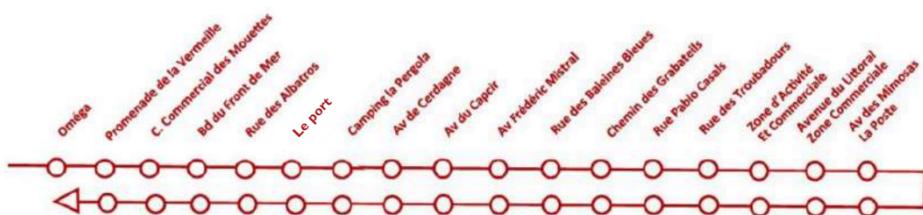
### Ligne 1 - Secteur Nord



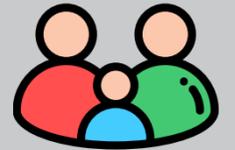
### Ligne 2 - Secteur Centre



### Ligne 3 - Secteur Sud



## ÉTAT CIVIL



### Ils nous ont quittés

- Marie HÉLOIR Veuve PIERDILUCA le 26 janvier 2021 à 91 ans
- Maurice SAIVIN le 07 février à 81 ans
- Ernest VICENS le 08 février à 93 ans
- René CASSAR le 10 février à 94 ans
- Maurice DOUINEAU le 11 février à 80 ans
- Dolorès MARTINEZ épouse MARTINEZ le 02 mars à 92 ans
- Ahmed DJALOUT le 05 mars à 58 ans
- Jean-Luc MALE le 06 mars à 67 ans
- Josefa RUIZ CÉSAR veuve VARGAS ROMERO le 10 mars à 93 ans
- Maryse BLANC veuve FALVET le 21 mars à 92 ans
- Lydie ROGER épouse ORTOLA le 28 mars à 87 ans
- Bernard ROIGT le 29 mars à 74 ans
- Michelle LEBAS épouse FAGOT le 03 avril à 79 ans
- Bertine GIANGRASSO veuve FOUCHET le 15 avril à 89 ans

### Liste des Mariages

- David BLANCHOU et Delphine FALRET le 26 février
- Joseph CALVET et Sandrine CAUWEL le 03 mars
- Didier ORTOLA et Hélène LLOBERAS le 16 mars
- Fernand TRICOT et Mireille HEIJNENS le 01 avril
- Valentin FRANCI et Clara VINCEDEAU le 02 avril

### Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- Téoma COSCOLLANO le 02 février chez Nicolas COSCOLLANO et Mathilde MESTRES
- Ewen BRUNEL le 14 février chez Guillaume BRUNEL et Julie BIZARD
- Juliette DEHEEGER le 07 mars chez Rémi DEHEEGER et Maylis MARADENNE
- Ethan GOMEZ le 27 mars chez Morgan GOMEZ et Hermine SAGUY
- Dakotta FERRERO le 09 avril chez Matthieu FERRERO et Katiana TROUVAIN

### Liste des Pacs

- Kévin VANDEWYNGAERDE et Vanessa ZARA le 14 février

Paule BOBO  
Adjointe déléguée au social et à la santé



[www.saintemarielamer.com](http://www.saintemarielamer.com)